PLASTOR

Vitrificateur professionnel

PUR-T® 1 MONO

niveau **1** 2 3 4 **P. peu sollicitées**

MONOCOMPOSANT	RENDEMENT	ASPECTS
PRÊT A L'EMPLOI	1L = ±10m² par couche	Mat – satiné - brillant

NETTOYAGE DES OUTILS	SÉCHAGE ENTRE 2 COUCHES
EAU	2 - 3 H

0% NMP NEP

caractéristiques - destinations

- Vitrificateur polyuréthane monocomposant en phase aqueuse.
- **Dispose de l'Ecolabel européen.**
- Une viscosité élevée.
- **Film non jaunissant**.
- Adapté pour la vitrification de parquets ou dérivés des bois intérieurs (boiseries, plinthes…) neufs ou anciens dans tous types d'essences … Pour les bois difficiles ou rares (exotiques…) consulter notre service technique.
- Appliqué directement sur bois brut il permet de conserver la tonalité claire des bois.
- Sans odeur.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide blanc
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines polyuréthanes et acryliques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20°C	1.03 +/- 0.05
Viscosité à 20°C	De 34 à 49 secondes selon les aspects - Coupe AFNOR N°4
pH	9 +/- 0.5
Extrait sec en poids	30.6 à 37% +/-2 selon les aspects
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/i) : 140 g/L (2007) / 140 g/L (2010) Ce produit contient max 93 g/L COV

FILM SEC en usage	
Dureté	240 secondes Test AFNOR 30016 – pendule de Persoz
Résistance à l'abrasion	Convient en pièces peu sollicitées.
Résistance aux produits chimiques après 20 jours de séchage selon la NFT 30053. Pas de dégradation du film après 2 heures de contact.	
Aux produits de nettoyage	Eau - détergent liquide courant (sans ammoniaque) - eau de javel du commerce
Aux produits alimentaires froids	Huile d'olive - vinaigre - vin rouge – alcool à 40° - café – thé - ketchup
Résistance à la lumière	Film non jaunissant. Pour bloquer le jaunissement du bois utiliser l'absorbeur UV.

teintes et niveaux de brillance

	Angle de réflexion de 60°
MAT - Aspect huilé	10-20% GLOSS
SATINE - Aspect ciré	30-45% GLOSS
BRILLANT – Aspect glacé	55-70% GLOSS

- *Vérification physique de la brillance indiquée en gloss selon la norme NF EN ISO 2813 : elle est mesurée avec un brillancemètre en dirigeant un faisceau lumineux de puissance constante à un angle déterminé sur la surface à tester puis en mesurant la réflexion (lumière réfléchie par la surface). Plus la mesure est élevée, plus la surface brille. Pour définir l'échelle de réflexion spéculaire, on attribue la valeur 100 au verre noir poli.*
- *Un angle de réflexion de 60° correspond à une appréciation visuelle du sol à proximité immédiate à partir d'une position debout.*
- *Mesure effectuée sur bois après application de 2 couches sur support bloqué, après 10 jours de séchage (aspect définitif) en suivant le rendement préconisé du produit.*

Conditions pour obtenir les valeurs ci-dessus :

- Respecter le rendement : les niveaux de brillance peuvent varier en fonction de l'épaisseur déposée et de la porosité du bois.
- Bien mélanger le vitrificateur avant et pendant l'application pour obtenir un aspect homogène.

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	2-3 heures	Voir conditions ci-après.
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car le vitrificateur n'est pas sec à cœur et est encore fragile
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

Temps de séchage à 20°C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et la vitrification des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100) et terminer par un ponçage au grain fin (100 ou 150).
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant
- **Sur parquets pré-vernis usine ou dans le cas de survitrification**, égrener soigneusement au grain 150 sur un parquet propre et sans corps gras puis dépoussiérer soigneusement. Avant toute vitrification, il est conseillé de réaliser une zone test afin de procéder à un test d'adhérence (après 3 jours de séchage, si le vernis ne se détache pas en frottant avec une pièce, l'adhérence est satisfaisante) sur une petite surface non visible ou utiliser de préférence PUR-T 3 / PUR-T 4 / PRIMO-T 3 / PRIMO-T 4.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Wood'Pigma®, Corrodeur Parquet, Fixateur Bois clairs).

Protéger le parquet

Avant de vitrifier le parquet, pour garantir la parfaite protection du support, opter selon le besoin pour la sous-couche PLASTOR adaptée aux contraintes des différentes essences de bois.

Les sous-couches Inhibiteur de tanins PUR-T® pour les bois tanniques, le Densificateur de surface pour les bois tendres, et le Colmateur de fond destiné aux bois très absorbants, sont particulièrement recommandées avant l'application du vitrificateur PUR-T®1.

En cas de survitrification ou de rénovation sans ponçage à blanc, ne pas appliquer de sous-couche avant le vitrificateur.

Appliquer la sous-couche en 1 couche. Après séchage, selon la sous-couche appliquée, un égrenage léger et uniforme sera effectué avant d'appliquer le vitrificateur (voir mode d'emploi des sous-couches).

Vitrifier

Outillage :

N'utiliser que des outils en acier inoxydable ou en matière synthétique. Utiliser un rouleau poils 13mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.
Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le vitrificateur que :

- Par une température au sol comprise entre 8°C et 25°C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone…), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

1. Avant l'utilisation de PUR-T 1, acclimater l'emballage à la température ambiante et veiller à ce qu'il n'ait pas été exposé au gel.
   En cas d'utilisation d'un bidon entamé, faire attention lors de l'ouverture afin d'éviter que des particules de vernis séché ne tombent dans le vernis. Ces particules sont insolubles et ne peuvent être retirées que par tamisage.

2. Bien agiter le bidon. Transvaser le vitrificateur dans un récipient propre. Ne pas diluer.

3 **Appliquer en système sous-couche + 2 couches de vitrificateur (ou 3 en l'absence de sous-couche)**. Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau non pelucheux. Étaler le vitrificateur en couches croisées, régulières et garnies en finissant dans le sens des fibres du bois ou de la lumière selon le type de pose et en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois et faire attention de toujours réaliser les raccords mouillé sur mouillé. Veiller à appliquer le vitrificateur sans trop appuyer sur le rouleau et en évitant aussi de trop travailler le produit qui commence à sécher.

Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. Des couches trop fines entraîneront une usure prématurée du film et des couches trop épaisses engendreront un séchage lent, un mauvais tendu…
Attention : compte tenu du processus de séchage des vitrificateurs en phase aqueuse, une couche en cours de séchage n'a pas un aspect tendu.

4 Égrener légèrement la première couche appliquée sur bois brut avec une grille grain 150-180 ou à l'aide d'un pad noir adaptés sur monobrosse. Selon le besoin un égrenage léger entre couches sera effectué. N'appliquer une nouvelle couche que lorsque la couche précédente est bien sèche. Si le vitrificateur ne sèche pas de façon optimale (pas assez chaud ou trop d'humidité ambiante) il est conseillé d'attendre le lendemain avant d'égrener et d'appliquer la dernière couche. De cette façon vous pouvez être certain que les couches précédentes sont bien sèches.
En cas de séchage intermédiaire supérieur à 48 heures, procéder impérativement à un égrenage soigné de l'intégralité de la surface au grain 150.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances des vitrificateurs.

restrictions

- La durabilité du vitrificateur ne peut être satisfaisante que :
  - si le produit est approprié à la destination de la pièce : utiliser donc toujours le vitrificateur du niveau correspondant au lieu à vitrifier ou le vitrificateur de performance supérieure.
  - Si l'entretien est réalisé avec des produits adaptés et de façon régulière.
- Certaines conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader un vitrificateur prématurément.

précautions particulières

- **Sur parquets anciens :** avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation du vernis lors de l'application.

  Une infiltration de vernis à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés… à la surface.

  L'accumulation de produit se traduit par un voile blanc entre lames et entraîne un séchage très lent dans ces zones, ce qui aura une incidence sur le tendu du film en dernière couche puisqu'on applique un vernis sur une surface non sèche.
- **Sur parquets chanfreinés** ou parquets anciens, veiller à ne pas « remplir » les chanfreins pour éviter tout désordre esthétique.
- **Sur les bois foncés ou teintés**, il est important que :
  - toutes les inégalités et joints soient remplis/rebouchés : L'infiltration du vitrificateur en plus grande quantité dans les trous éventuels pourrait laisser des traces blanches.
  - que le bois soit bloqué avec une sous-couche solvant avant l'application du vitrificateur.
- **Sur parquets à joints pont de bateau** : utiliser en première couche le renforçateur d'adhérence PLASTOR.
- **Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application du vitrificateur et le remettre progressivement en route 7 jours après.
- **Sur parquet pré-vernis usine** ou dans le cas de survitrification, utiliser de préférence PUR-T 3 / PUR-T 4 / PRIMO-T 3 ou PRIMO-T 4. Il est indispensable de réaliser une zone test en cas de survitrification afin de pouvoir vérifier l'adhérence du vitrificateur sur le vernis appliqué en usine.

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant la vitrification :

- Laisser le vitrificateur durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet vitrifié doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté (voir fiches techniques des produits concernés) :

Nettoyer	Nettoyant doux Nettoyant surpuissant Décapant fluide régénérant
Régénérer	Fluide régénérant Fluide métallisant

Malgré les performances des vitrificateurs, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer des patins de protection en feutre sous les pieds des meubles, tables et fauteuils.
- Placer un tapis brosse ou un paillasson devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Changer les roulettes des chaises de bureaux pour des roulettes avec des bandes de roulement plus douces et incolores.
- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés au type de vitrificateur.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tuiler, se soulever voire devenir gris.
- Si la serpillière ou le balai éponge a déjà servi pour l'entretien des carrelages…, bien rincer à l'eau claire avant de l'utiliser pour le parquet.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de 11 avrileille, ammoniaque, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Ces produits sont susceptibles de colorer et de détruire petit à petit le film de vitrificateur. Utiliser de préférence les produits d'entretien PLASTOR.
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L et 5L.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.
NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : **Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.**
Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.
Durée de conservation des produits entamés : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'il n'ont pas été soumis au gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

NORME NF EN71.3

convient parfaitement pour des jouets, chambres d'enfants ou tous lieux fréquentés par des enfants.
Pas de migration chimique en cas de contact direct d'une personne avec le produit sec, en condition normale d'utilisation ou en cas de contact avec les muqueuses.

Aspect mat : rapport d'essai laboratoires Pourquery de Lyon n°LN01240/N02395-001/0 du 02/03/07

Aspect satiné : rapport d'essai laboratoires Pourquery de Lyon n°LN01240/N02394-001/0 du 02/03/07

Aspect brillant : rapport d'essai laboratoires Pourquery de Lyon n°LN01240/N02391-001/0 du 02/03/07

0% NMP – 0% NEP

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Consulter nos fiches de données de sécurité

Respecte l'environnement

LABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN

Ce label garantit que le produit choisi respecte des critères environnementaux exigeants et répond aux critères suivants (pour les peintures et vernis d'intérieur – EC 163) :

LABEL ECOLOGIQUE DE L'UNION EUROPEENNE Accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales du système de label écologique de l'Union européenne N°d'enregistrement : FR/7/8	• Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur • Usage limité de substances dangereuses • Faible teneur en solvants

Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union européenne, veuillez consulter le site internet http://ec.europa.eu/ecolabel

Ou contacter l'Organisme Certificateur
AFAQ AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex

- Aspect mat : licence n°08/43
- Aspect satin : licence n°08/44
- Aspect brillant : licence n°08/45

CONFORME COV 2010

COV : Composés Organiques Volatils.
La directive européenne a pour objectif de réduire les émissions de COV liées à l'emploi industriel des solvants qui participent grandement à la destruction de la couche d'ozone.
La directive comporte 2 dates d'application de plus en plus contraignantes : 2007 et 2010.

EMBALLAGES RECYCLABLES

02 PE-HD

L'emballage est constitué de plastique recyclable

CERTIFICATION ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.
Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets…

certifications de qualité

CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000
Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.
Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www. plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.
Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version